

Mercredi 23 septembre 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique 



lejour
POUR PLUS D'INFORMATION

GOVERNEMENT : CONSEIL DES MINISTRES, CE MATIN

Les membres du gouvernement se retrouvent autour du Chef de l'État, Alassane Ouattara, ce matin, pour le deuxième Conseil des ministres depuis la rentrée gouvernementale. Cette réunion sera l'occasion pour le Président de la République et ses collaborateurs de faire le point sur les activités menées ces dernières semaines et de définir les nouvelles orientations de l'action gouvernementale.



L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

ÉDUCATION / ALASSANE OUATTARA AUX IVOIRIENS : « L'ÉCOLE EST LE CHEMIN POUR RÉALISER SES RÊVES »

L'avenir se prépare dès les bancs de l'école. Le Président de la République, Alassane Ouattara, l'a rappelé aux Ivoiriens, le mardi 22 septembre 2026, dans une adresse publiée sur sa page Facebook. « Les rêves d'aujourd'hui dessinent les lignes de demain », a-t-il déclaré. Pour le Chef de l'État, « le chemin par excellence pour les réaliser demeure l'école ». Il estime que celle-ci doit donner à chaque enfant les outils nécessaires afin de construire son avenir, d'accéder au monde du travail et de participer au développement du pays. Une volonté qui a été au cœur de sa politique depuis son accession au pouvoir. En effet, depuis son accession à la magistrature suprême, le Chef de l'État a entrepris, avec son équipe, plusieurs actions en faveur de l'Éducation nationale. La construction et la réhabilitation des écoles en font partie. Selon le bilan officiel du gouvernement pour la période 2011-2025, 36 775 classes du préscolaire et du primaire ont été construites, tandis que 277 lycées et collèges ont été réalisés. Le même bilan fait état de 3 643 classes du préscolaire et du primaire et 41 lycées et collèges réhabilités. Pour la rentrée académique 2026-2027, l'État a annoncé la poursuite de ces investissements.



Notre Voie

FRONTIÈRE GHANA-CÔTE D'IVOIRE : LA PRINCIPALE BORNE BP-55 RÉCEPTIONNÉE UN AN APRÈS À NEWTOWN

Un an après la pause de la première pierre, la matérialisation de la frontière entre le Ghana et la Côte d'Ivoire s'est concrétisée, hier à Newtown, avec la réception officielle de la borne principale B-55, en présence des autorités civiles, militaires et traditionnelles des deux pays. Située à l'extrême Sud-Ouest du Ghana à proximité de la frontière terrestre et maritime avec la Côte d'Ivoire, la localité de Newtown a accueilli cette cérémonie d'inspection et de réception de cet ouvrage stratégique, qui intervient un an après celle du 30 juillet dernier, au cours de laquelle la Commission Nationale des Frontières avait procédé à la pose de la première pierre marquant le lancement des travaux de renouvellement des bornes et de matérialisation physique de la frontière commune. Depuis cette date, 150 km de bonne ont été renouvelés dans le cadre de cet exercice conjoint.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FORCES ARMÉES : LES MILITAIRES DÉMONTRENT LEURS COMPÉTENCES LORS DE L'OPÉRATION TOUCAN 2026

Sur instruction du Général d'Armée Lassina Doumbia, chef d'état-major général des Armées, l'Armée de l'air a organisé, le mercredi 16 septembre 2026, à la Base Aérienne de Daloa, l'exercice « Toucan 2026 ». Il a réuni les composantes Terre, Air, Mer de l'Armée ainsi que les Forces spéciales autour d'un objectif stratégique : renforcer la capacité des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI) à planifier, coordonner et conduire une réponse interarmées face à une situation de crise. Lors de la dominante Air, la manœuvre a permis de confronter les unités à des situations opérationnelles réalistes et de mobilisation de leurs capacités de renseignement, d'appui, de projection de renforts, de sécurisation, d'intervention et d'évacuation sanitaire. Présidée par le Général de division Chérif Ousmane, Chef d'état-major de l'Armée de terre, représentant le chef d'état-major général des Armées, cette activité s'est déroulée en présence du général de division Alfred Koffi N'Guessan, chef d'état-major de l'Armée de l'air, du général de brigade Toussaint Tibe Bi, commandant les Forces spéciales, et de plusieurs chefs de divisions, bureaux et commandants d'unités. Les militaires ont, à l'occasion, démontré leurs compétences lors de cette opération.

ÉCO-DIPLOMATIE : ABIDJAN DÉCROCHE À NEW YORK LE PLUS GRAND SOMMET US-AFRIQUE

La Côte d'Ivoire accueillera, en 2027, la prochaine édition du US-Africa Business Summit. C'est la plus grande rencontre d'affaires entre les États-Unis et le continent africain. Elle rassemble autour de la même table, des Chefs d'État, des dirigeants de multinationales et des investisseurs américains. L'obtenir est une marque de confiance majeure et représente une belle victoire pour la diplomatie économique ivoirienne. Pour Abidjan, c'est une opportunité unique. Il s'agit d'une chance inouïe de présenter au monde des affaires américain tout le potentiel ivoirien et de conclure des accords concrets et idoines. L'annonce a été faite, le lundi 21 septembre, à New York, aux États-Unis. C'était en marge du Forum des affaires et de l'investissement en Côte d'Ivoire auquel ont pris part Nialé Kaba, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et Franck Garcia, sous-secrétaire d'État américain chargé des Affaires africaines. La rencontre s'est déroulée au Westin New York at Times Square. Nialé Kaba avait à ses côtés Souleymane Diarrassouba, ministre du Plan et du Développement.

ÉTATS-UNIS : LE PND 2026-2030 PRÉSENTÉ AUX INVESTISSEURS AMÉRICAINS À NEW YORK

Le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba, a présenté, le lundi 21 septembre 2026 à New York, la trajectoire du Plan National de Développement (PND) 2026-2030 aux investisseurs américains. Il présidait, au nom de Son Excellence Monsieur Tiémoko Meyliet Koné, Vice-Président de la République, la cérémonie de clôture du Côte d'Ivoire Business and Investment Forum. Organisé par le Corporate Council on Africa au Westin New York Times Square, en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ce forum a réuni plusieurs membres du gouvernement ivoirien, des représentants du Gouvernement américain, des dirigeants d'entreprises et des investisseurs. « Un Forum d'investissement n'a de valeur que par les décisions qu'il déclenche après la rencontre », a déclaré le Dr Souleymane Diarrassouba. Les contacts, les projets et les engagements pris au cours du forum seront suivis avec les ministères sectoriels concernés.

IMMATRICULATION DES VÉHICULES : PLUS DE 220 000 PLAQUES POSÉES EN 9 MOIS

Ce sont des avancées notables. De janvier 2026 à ce jour, ce sont près de 222 578 véhicules qui ont été immatriculés, dont 86 739 véhicules neufs, 42 706 véhicules d'occasion et 93 133 engins à deux et trois roues. L'information émane du Directeur général des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTTC), Oumar Sacko. Il était, hier mardi 22 septembre 2026, l'invité de la tribune d'échange « Tout savoir sur » du CIGC, pour sa reprise après les périodes de vacances. A l'occasion, l'hôte du jour a noté une progression remarquable du processus d'immatriculation des véhicules au Guichet Unique Automobile (GUA). A l'entendre, le projet "BUSPRIMO", déployé par le ministère des Transports depuis le 1^{er} décembre 2025 a permis de créer l'interconnexion de l'ensemble des acteurs du GUA au sein d'un système informatique

unique, garantissant ainsi une meilleure traçabilité des opérations, une plus grande transparence des procédures et une réduction significative des délais de traitement.



IMMATRICULATION DES ENGINS À MOTEUR : SIX MOIS POUR RÉGLER LE CAS DES MOTOS

Face à la circulation croissante d'engins à deux et trois roues sans plaques, le ministère des Transports et des Affaires maritimes entend accélérer la régularisation. À l'initiative du ministre Amadou Koné, un délai de six mois a été fixé pour résorber le problème, avec une opération générale de pose de plaques prévue dès le 1er octobre sur l'ensemble du territoire. Une mesure qui s'inscrit dans le renforcement du contrôle et de la sécurisation du parc roulant national. L'immatriculation des véhicules était au cœur de l'émission « Tout savoir sur », la tribune hebdomadaire d'échanges du CICG, hier, mardi 22 septembre 2026, à Abidjan-Plateau. À cette occasion, le directeur général des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, a apporté des éclairages sur les procédures d'immatriculation ainsi que sur les principales évolutions du dispositif. « De janvier 2026 à ce jour, ce sont près de 222 578 véhicules qui ont été immatriculés, dont 86 739 véhicules neufs, 42 706 véhicules d'occasion et 93 133 engins à deux et trois roues », a déclaré l'invité.



SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS : LA CÔTE D'IVOIRE PRÉPARE LA PHASE 2

Du 14 au 22 septembre 2026, une délégation conduite par Amadou Koné, ministre des Transports et des Affaires maritimes, a séjourné en Chine, de Pékin à Shanghai. Objet de la mission : la 11^e édition du forum Huawei Connect et la préparation de la phase 2 du projet de Systèmes de Transport Intelligents (STI). La délégation ivoirienne s'est rendue en Chine à l'invitation de Hua. Les 14 et 15 septembre, une mission d'avance a pris part à Pékin, sur invitation de la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (AIIB), à la Semaine des connaissances sur les transports 2026. Thème retenu : « Les ports de demain : verts, intelligents et connectés ». Les participants y ont rappelé le don de 4,8 millions de dollars accordé à la Côte d'Ivoire. Il doit financer les études de faisabilité, les analyses technico-économiques et la structuration des partenariats public-privé du projet de transport lagunaire par barge. La délégation a visité le centre d'exposition de Huawei à Shanghai et les zones de démonstration « Smart Transportation » et « Digital and Intelligent Roads ». Elle a découvert des solutions pour villes intelligentes et observé des maquettes de projets urbains, portuaires et aéroportuaires.



LANCEMENT DE LA 2E ÉDITION IVOIRE TECH FORUM : LE MINISTRE DJIBRIL OUATTARA PRÉSENTE 07 PILIERS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le gouvernement veut changer d'échelle dans le numérique. Au lancement, hier, mardi 22 septembre, de la 2^e édition de l'Ivoire Tech Forum, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, le ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, Djibril Ouattara, a dévoilé les grands axes de cette ambition. La feuille de route repose sur sept piliers : connectivité et accès à Internet ; digitalisation de l'administration ; développement de l'écosystème des startups ; Intelligence artificielle ; cybersécurité ; commerce électronique et renforcement des compétences numériques et de l'inclusion. Pour le ministre Djibril Ouattara, « la question n'est plus de savoir si l'Afrique doit prendre ce virage, mais à quelle vitesse et avec quelle audace nous allons le prendre ». Il entend faire du numérique un levier de croissance et de création de valeur. « Nous devons faire en sorte que, dans votre aventure entrepreneuriale, vous ayez les facilités qui vous permettent de travailler en toute sérénité », a-t-il insisté.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : LE PAGDS DEVIENT LE PGRPEC

Le Programme de Gestion des Ressources Publiques pour l'Emploi et la Croissance (PGRPEC) prend le relais du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de Base aux Citoyens (PAGDS), mis en œuvre depuis 2019 avec l'appui financier de la Banque mondiale sous la coordination de Yao Madeleine. Le PGRPEC, qui bénéficie d'un accord de financement de la Banque mondiale, a pour objectifs de consolider les acquis du PAGDS en matière de gouvernance des finances publiques ; renforcer les capacités de gestion des ressources publiques au service de l'emploi et de la croissance inclusive ; et assurer la clôture méthodique du PAGDS I concomitamment à la préparation du PAGDS II. Désigné par le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget et sur avis de non-objection de la Banque mondiale, Sinan Zakalia occupe le poste de Coordonnateur du PGRPEC. Le ministère a décidé de retenir les services de Yao Madeleine, à travers une convention de prestation de service et d'assistance technique, sur la période du 2 janvier au 31 décembre 2026, pour accompagner la clôture du PAGDS I, la préparation du PAGDS II et le transfert de compétences vers le nouveau Coordonnateur.

RÉGULATION DE LA PRESSE / BAKARY SANOGO, PRÉSIDENT DE L'ANP : « LE MONDE DE LA PRESSE NE SAURAIT ÊTRE UN "NO MAN'S LAND" »

Un clic suffit désormais pour faire circuler une information. Quelques secondes pour la partager, des milliers de vues pour lui donner une apparente crédibilité. Mais entre la vitesse de diffusion et la vérité des faits, le fossé peut être grand. C'est dans cet espace que se joue désormais une partie de la responsabilité des médias. Pour Bakary Sanogo, président de l'Autorité Nationale de la Presse (ANP), les mutations technologiques, loin d'affaiblir les règles du métier, doivent conduire à davantage de rigueur. Le patron de l'organe de régulation de la presse écrite et numérique en Côte d'Ivoire s'exprimait lors du colloque Médias 2026, organisé à la mi-septembre, à Abidjan, par la fondation Konrad-Adenauer. Au cours du panel consacré aux « Médias comme faiseurs d'opinion », il a appelé les professionnels à ne pas perdre de vue les fondamentaux du journalisme, malgré l'irruption de l'Intelligence artificielle et l'évolution des usages numériques. « La collecte, le traitement et la diffusion de l'information restent un métier. Le monde de la presse ne saurait être un «no man's land», une jungle où l'on se permettrait tout et n'importe quoi », a-t-il insisté.

PRÉPARATIFS DES GRANDS RENDEZ-VOUS ENVIRONNEMENTAUX COP17 BIODIVERSITÉ ET COP31 CLIMAT : LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE IVOIRIENNE

Le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique a réuni, le mardi 22 septembre, à Cocody, les acteurs institutionnels, le secteur privé et la société civile pour une session d'information consacrée aux prochaines échéances mondiales sur l'environnement. A l'approche de la Cop17 sur la diversité biologique en Arménie et de la Cop31 sur le climat en Turquie, les autorités ivoiriennes entendent structurer la délégation nationale et défendre des retombées financières concrètes pour le pays. Les représentants des ministères, des collectivités territoriales, des Organisations non gouvernementales et des partenaires techniques se sont rassemblés à Abidjan-Cocody, pour cette deuxième réunion d'information. Elle visait à coordonner les préparatifs nationaux avant la Cop17 sur la biodiversité, prévue du 19 au 30 octobre, à Erevan et la Cop31 sur le climat, qui se tiendra, du 9 au 20 novembre, à Antalya. Ouvrant les travaux au nom du ministre, la directrice de cabinet adjointe, Indira Yanni-Domingo, a insisté sur le lien direct entre la sauvegarde de la nature et l'action climatique. « La biodiversité, les écosystèmes, les forêts, les ressources en eau, les sols et le climat sont étroitement liés. Les réponses que nous apportons à ces enjeux doivent être pensées dans une logique de cohérence, de complémentarité et d'action », a-t-elle déclaré.

COLLOQUE INTERNATIONAL DU 75E ANNIVERSAIRE DU CSRS : LA CÔTE D'IVOIRE ET LA SUISSE RENFORCENT LEUR COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) en Côte d'Ivoire célèbre ses 75 ans. Un colloque international s'est ouvert, hier, mardi 22 septembre, à la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), au Plateau, autour du thème « Recherche scientifique et partenariats public-privé :

catalyseurs de développement durable et du bien-être en Afrique subsaharienne ». Représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Arsène Kobéa, directeur de cabinet, a salué la coopération entre la Côte d'Ivoire et la Suisse, avant d'appeler à repenser le financement de la recherche. « Nous ne pouvons plus bâtir l'ambition scientifique de notre continent sur un modèle de dépendance », a-t-il déclaré. Il a ensuite invité les entreprises à investir davantage dans la recherche-développement à travers des partenariats structurels. « Investissez dans la recherche-développement, pas seulement par un mécénat ponctuel et symbolique, mais par des partenariats structurels », a-t-il lancé.



JOURNÉE NATIONALE DE LA SOLIDARITÉ/ MYSS BELMONDE DOGO : « LA GRANDE CÔTE D'IVOIRE NE SE CONSTRUIRA PAS SANS LA SOLIDARITÉ »

Une célébration placée sous le signe de la construction de la grande Côte d'Ivoire. La Journée Nationale de la Solidarité (JNS), édition 2026, célébrée hier, mardi 22 septembre 2026, au palais de la culture, à Treichville, avait en effet pour thème « Solidarité nationale : l'affaire de tous, la responsabilité de chacun pour une grande Côte d'Ivoire ». Au-delà des discours, la cérémonie a été marquée par la reconnaissance du mérite de plusieurs personnes engagées dans des actions de solidarité. Ces personnes ont été faites commandeurs officiers et chevaliers dans l'ordre du mérite de la solidarité. « Une nation n'est véritablement grande que lorsque sa force protège les plus faibles, lorsque sa prospérité crée des opportunités pour tous, lorsque les difficultés des uns deviennent une préoccupation pour les autres », a déclaré la patronne de la cérémonie, la ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, insistant sur la vision du Président Alassane Ouattara qui est de bâtir une nation qui dans sa marche ne laisse personne de côté. « La grande Côte d'Ivoire ne se construira pas sans la solidarité », a-t-elle affirmé.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PROTECTION DE LA COUCHE D'OZONE : ABOU BAMBA DÉVOILE LES AMBITIONS DE LA CÔTE D'IVOIRE À L'HORIZON 2030

La Côte d'Ivoire a célébré, mi-septembre à Abidjan-Plateau, la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, autour du thème : « Action mondiale pour une planète plus fraîche – Célébration des 10 ans de refroidissement durable dans le cadre de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal ». La cérémonie a réuni plusieurs partenaires techniques et financiers, ainsi que des acteurs du secteur du froid et de la climatisation. Dans son discours, le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Abou Bamba, a réaffirmé l'engagement de la Côte d'Ivoire à renforcer la protection de la couche d'ozone et à accélérer la transition vers un refroidissement durable. La Côte d'Ivoire, Partie à la Convention de Vienne et au Protocole de Montréal depuis le 30 novembre 1992, a ratifié l'Amendement de Kigali le 29 novembre 2017. « Ces progrès reposent aussi sur l'investissement dans les compétences. Depuis 2024, 120 agents des Douanes et 150 techniciens frigoristes ont été formés aux bonnes pratiques, tandis qu'environ 1 000 acteurs du secteur ont été sensibilisés, avec une attention particulière portée aux femmes frigoristes », a précisé le ministre. La deuxième phase vise l'élimination totale des substances appauvrissant la couche d'ozone d'ici 2030, avec un investissement d'un million de dollars pour promouvoir des technologies à faible potentiel de réchauffement global et étendre le réseau de centres d'excellence.

GESTION DE L'EAU : ABIDJAN AU CENTRE DE LA COOPÉRATION OUEST-AFRICAINE

La question de l'eau s'impose plus que jamais comme un enjeu stratégique pour l'Afrique de l'Ouest. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire accueille, depuis le lundi 21 septembre 2026, la 13e session ordinaire du Comité Technique des Experts de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en Afrique de l'Ouest (CTE/GIRE-AO). Réunis au Radisson Blu Hôtel, à Abidjan-Port-Bouët, les experts disposent de deux jours pour faire le point sur les avancées et définir de nouvelles orientations pour une gestion concertée des ressources hydriques. Représentants des États membres, Institutions régionales, organismes de bassins, partenaires techniques et financiers prennent part à cette rencontre qui intervient dans un contexte marqué par la multiplication des défis liés à l'eau. La Côte d'Ivoire entend, pour sa part, jouer pleinement sa partition. Représentant le ministre des Eaux et forêts, Jacques Konan Assahoré, la conservatrice générale Elvire-Joëlle Zouzou a rappelé les engagements du pays en faveur de la GIRE. Ils se traduisent notamment par l'adoption d'un nouveau code de l'eau en 2023, l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de l'eau et la mise en place d'outils de planification.

ÉDUCATION NATIONALE : LES ENSEIGNANTS APPELÉS À PROTÉGER LE DROIT À L'IMAGE DES ÉLÈVES

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique rappelle les règles encadrant la prise et la diffusion d'images d'élèves dans les établissements scolaires. Le ministère appelle, pour ce faire, les personnels enseignants et d'encadrement à davantage de vigilance dans l'utilisation des photographies et vidéos mettant en scène des élèves. Dans une instruction datée du 22 septembre 2026, la Direction des Écoles, Lycées et Collèges (DELC) rappelle les obligations relatives au respect du droit à l'image des enfants. Le communiqué évoque des pratiques observées chez certains enseignants : photographier ou filmer des élèves pendant les activités d'apprentissage, en salle de classe, dans la cour de récréation ou lors d'autres activités scolaires, puis diffuser ces contenus sur les réseaux sociaux ou d'autres plateformes numériques. Le ministère souligne toutefois que leur utilisation « ne saurait s'exercer au mépris des droits fondamentaux des élèves, particulièrement de leur droit au respect de leur image et de leur vie privée ».

ÉDUCATION : LE MENAET RENFORCE L'ENCADREMENT DES STRUCTURES ISLAMIQUES

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique veut franchir une nouvelle étape dans l'intégration des Structures Islamiques d'Éducation (SIE) au système éducatif national. Un atelier consacré aux Droits Humains, à la diversité religieuse et au vivre-ensemble s'est ouvert, lundi 21 septembre 2026, à Yamoussoukro. Organisé par la Direction de l'Éducation Non Formelle (DENF), cet atelier a pour objectif d'élaborer un guide de formation adapté aux Structures Islamiques d'Éducation (SIE). Ce, en vue de renforcer les capacités des formateurs et éducateurs dans l'intégration des principes liés aux Droits Humains, à la diversité religieuse et à la cohésion sociale dans les pratiques pédagogiques. À cette occasion, Annita Traoré, Directrice de l'Éducation Non Formelle, a relevé l'importance de cette nouvelle étape dans la consolidation des acquis de la SNIESIE (Stratégie Nationale d'Intégration des Enfants des Structures Islamiques d'Éducation dans le système éducatif formel).

HADJ 2027 : LES PRÉPARATIFS SONT LANCÉS

C'est parti pour le Hadj 2027. Les préparatifs sont lancés. Le Directeur général des Cultes, pour cette édition, fait savoir que le coût du Hadj pour le contingent étatique demeure fixé à 3 250 000 FCFA. Le quota de la Côte d'Ivoire reste également fixé à 10 000 pèlerins, répartis comme suit : 7 000 pèlerins pour le contingent étatique et 3 000 pèlerins pour les opérateurs privés. S'agissant des opérateurs privés, les regroupements sélectionnés lors de la précédente édition sont reconduits pour le Hadj 2027.

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE : AMADOU COULIBALY EXPOSE LA NOUVELLE VISION DU SICA AUX PRODUCTEURS ET RÉALISATEURS

La nouvelle ambition du SICA est de faire de ce rendez-vous un espace de rencontres d'affaires où les producteurs peuvent rencontrer des investisseurs, des diffuseurs, des distributeurs et des partenaires de coproduction. Cette vision a été exposée, hier, à son cabinet, au Plateau, par Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, devant des producteurs et réalisateurs seniors. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des préparatifs de la 4e édition de ce Salon prévue du 26 au 28 novembre 2026, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, autour du thème : « Économie des contenus et diplomatie culturelle : mieux structurer l'industrie audiovisuelle et cinématographique africaine ». « Notre ambition est que ce Salon ne soit plus uniquement un lieu où l'on présente des œuvres, où l'on échange sur l'avenir du secteur, mais qu'il devienne progressivement un véritable marché de contenus », a déclaré Amadou Coulibaly.



VU SUR LE NET

Economie 



TRANSPORT : DE JANVIER 2026 À CE JOUR, PRÈS DE 222 578 VÉHICULES ONT ÉTÉ IMMATRICULÉS

Le Directeur général des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, a affirmé qu'à ce jour, près de 222 578 véhicules ont été immatriculés depuis janvier 2026. Il a fait cette annonce lors de « Tout savoir sur » (TSS), tribune d'échanges du CIGC, le mardi 22 septembre 2026 à Abidjan. « Sur instruction de Monsieur le ministre des Transports et des Affaires maritimes, le projet "BUS PRIMO" a été déployé depuis le 1er décembre 2025, afin de digitaliser toute la procédure d'immatriculation. Grâce à cette nouvelle plateforme, l'immatriculation des véhicules au Guichet unique automobile (GUA) connaît une progression remarquable. De janvier 2026 à ce jour, près de 222 578 véhicules ont été immatriculés », a déclaré Oumar Sacko. Selon lui, l'ensemble des 222 578 véhicules enregistrés se compose de 86 739 véhicules neufs, 42 706 véhicules d'occasion et 93 133 engins à deux et trois roues. L'intervenant a assuré que ce nouveau système initial d'immatriculation de véhicules a pour objectif la sécurisation des biens automobiles, la lutte contre la fraude et l'interconnexion des bases de données. (Source : CIGC)



TRANSPORT : LE GOUVERNEMENT DÉTERMINÉ À BÂTIR UN SYSTÈME D'IMMATRICULATION MODERNE, FIABLE ET SÉCURISÉ

Intervenant au cours de « Tout savoir sur » (TSS), tribune d'échanges du CIGC, le mardi 22 septembre 2026 à Abidjan, le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTC), Oumar Sacko, a relevé la volonté du gouvernement de bâtir un système d'immatriculation moderne, fiable et sécurisé. Pour Oumar Sacko, l'immatriculation des véhicules, qu'ils soient à deux, trois ou quatre roues, est au cœur de cette dynamique, notamment à travers le déploiement du Nouveau Système d'Immatriculation Initiale des Véhicules (NSIIV). Dans ce sens, il a évoqué plusieurs initiatives clés mises en place par le gouvernement, telles que la digitalisation complète du processus d'immatriculation via la plateforme « BUS PRIMO », garantissant la traçabilité et la réduction des délais. Tout comme la procédure accélérée pour véhicules neufs facilitant le travail des concessionnaires et simplifiant la vie des acheteurs, l'immatriculation spéciale pour les motos à Abidjan, cible les motos non immatriculées sur la voie publique, ainsi que l'opération dédiée aux Forces de Défense et de Sécurité pour lutter contre les plaques falsifiées et renforcer la sécurité. (Source : CIGC)

Société 

RENFORCEMENT DU MAINTIEN DES FILLES AU COLLÈGE : LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE HARMONISE LES INTERVENTIONS

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique, à travers la Direction de l'Égalité et de l'Équité du Genre (DEEG), renforce la coordination des interventions en faveur du maintien des filles au collège. Du 14 au 16 septembre 2026 à Yamoussoukro, les principales parties prenantes du système éducatif ont travaillé à l'harmonisation des actions prévues dans le cadre de la phase pilote du Paquet d'Appui Minimum Favorable à la Rétention des Filles au Collège. Cette rencontre de trois jours a permis aux acteurs concernés de partager leurs approches, d'harmoniser les outils et de définir les mécanismes de coordination nécessaires à la mise en œuvre du dispositif. L'objectif est de mieux agir sur les différents facteurs susceptibles de compromettre le maintien des adolescentes dans le système scolaire. Le Paquet d'Appui Minimum repose ainsi sur une approche intégrée articulée autour de cinq leviers complémentaires. Le premier concerne le Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI), porté par la Direction de l'Orientatation et des Bourses (DOB), pour assurer un suivi adapté des élèves en situation de difficulté. Le deuxième porte sur la sensibilisation et la mobilisation communautaire, sous la responsabilité de la DAPS-COGES, afin de renforcer l'implication des familles et des leaders locaux.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG